

# ATTAQUE SUR NOS RTT !

Entre le retour à l'équilibre et nos conditions de vie,  
Hirsch a choisi !



**Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP, remet en cause l'accord de 2002 sur les 35 heures.**

Ses intentions sont limpides, il veut réorganiser nos rythmes de travail afin de revenir sur le nombre de RTT auquel nous avons droit.

Annoncer par voie de presse son intention de réformer nos rythmes de travail, plutôt que dans une instance officielle, a évité à Martin le Malin une confrontation directe avec les syndicats, SUD Santé en tête. Bel exemple du dialogue social tant vanté par Martin le Communicant.

Martin se justifie en parlant des RTT non prises. Puisqu'on ne peut les prendre quand on le désire, autant les supprimer. Ben tiens, c'est facile comme solution !

Si l'AP-HP avait organisé la Réduction du Temps de Travail à hauteur des besoins en personnel, nous n'aurions pas de problème pour prendre nos jours dus. Car oui, ces jours on nous les doit, aucun cadeau ne nous est fait, nous ne sommes nullement des privilégiés comme certains voudraient nous le faire croire.

Nous continuons à travailler plus de 35 heures par semaine, il est donc normal de récupérer ce temps supplémentaire.

Comment le DG peut-il prétendre maintenir la qualité des soins auprès des patients lorsqu'il diminue la qualité de vie du personnel au travail avec ses conséquences sur la vie privée ?

Il se fout de nous !!

La véritable justification d'une telle mesure est donnée dans l'interview de Martin le Gestionnaire : il s'agit tout simplement de faire des économies sur le dos des travailleurs. Nous ne mettrons pas en jeu notre santé physique et mentale pour permettre au ministère de la santé de faire des économies !

**Ce sont aux budgets de s'adapter aux besoins de fonctionnement des hôpitaux et pas aux hôpitaux de diminuer leurs prétentions pour s'adapter aux budgets !**

**Tout ceci n'est qu'un début, un test avant d'aller plus loin.** Déjà dans certains hôpitaux, comme le Sudfrancilien à Evry dans l'Essonne, en plus de perdre un certain nombre de RTT, ils ont vu s'allonger la durée du travail de 30 minutes. La pause déjeuner n'est désormais plus comprise dans le temps de travail.

Si nous ne voulons pas connaître pire plus tard, nous devons dès aujourd'hui nous organiser pour défendre nos acquis et en conquérir de nouveaux. L'institution nous propose une dégradation de nos conditions de travail, imposons lui le retrait de cette mesure.

**SUD Santé demande à chacun d'entre vous de rentrer en résistance et de participer à tout mouvement permettant l'annulation de ce projet.**

Martin Hirsch :

**« L'accord 35 heures à l'hôpital n'est plus adapté »**

Le directeur général de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris propose aux syndicats de réviser le protocole de 2002 sur le temps de travail. L'objectif est d'économiser 20 à 25 millions par an via une meilleure organisation et d'éviter des suppressions de postes. [...]

**Faut-il revenir sur les 35 heures à l'hôpital ?**

Nous ne demandons pas de modifier la réglementation, mais nous reprenons l'accord AP-HP de 2002 sur la réduction du temps de travail, qui n'est plus adapté aux enjeux d'aujourd'hui. La majorité des personnels travaillent aujourd'hui 7h36 ou 7h50 par jour, dépassant 35 heures hebdomadaires. Les minutes accumulées font des milliers de jours à rattraper, en récupérations, en RTT. Mais la rigidité de nos organisations fait que souvent, les RTT sont annulées au dernier moment pour faire face au manque d'effectifs, des mensualités de remplacements sont alors dépensées en catastrophe et au final, personne n'est content ! D'où aussi un absentéisme élevé, de l'usure...

On peut changer cela. On peut adapter l'organisation du travail, avec un plus grand nombre de personnes travaillant 7h30 ou 7 heures par jour, d'autres peut-être 10 heures si cela permet de mieux « coller » au cycle de soins pour le patient, de mieux utiliser des blocs opératoires. A l'arrivée, il y aura certes moins de jours à récupérer, mais plus de prévisibilité, et l'on pourra répondre à des demandes non satisfaites, en matière de formation professionnelle notamment. Et on soignera mieux les patients !

**Cela permettrait-il vraiment de faire des économies ?**

Nous estimons pouvoir escompter au moins 20 à 25 millions d'euros chaque année. Et contrairement à ce que j'entends beaucoup dire, il ne s'agit pas de diminuer la masse salariale, ce qui serait absurde au vu de la hausse continue de nos activités, mais de ralentir sa progression, entre 1% et 2% par an, contre +2,23% en 2014. Sachant qu'une grande partie de la hausse est liée à des contraintes « externes », comme la hausse sur deux ans des cotisations retraite.

**Faut-il un accord des partenaires sociaux pour appliquer la réforme ?**

Juridiquement non, mais toute mon action est tournée vers la recherche d'accord parce que je suis convaincu que ces changements peuvent être générateurs de progrès social. Et parce que j'ai un profond respect pour les représentants des personnels avec lesquels je travaille étroitement depuis mon arrivée. [...]

Les Echos le 19/03/2015

# 2001 - La bataille des 35 heures

Pourquoi avons-nous bataillé alors que les 35 heures allaient se mettre en place ? Pourquoi avoir manifesté alors qu'une diminution du temps de travail était en train d'être votée ?

Tout simplement parce que la loi sur les 35 heures ne correspondait ni à nos exigences ni à la situation de pénurie des personnels dans laquelle nous étions et sommes encore plus aujourd'hui. Nous ne pouvions pas accepter une dégradation des conditions de travail sous prétexte de réduction du temps de travail.

Malgré l'annonce des 45 000 emplois supplémentaires promis à l'époque pour les secteurs de la santé, pouvant paraître un « plus » (**seulement 4 000 pour l'AP-HP**), nous n'avons pas lâché la pression dans la rue. Il faut savoir que pour certaines professions, infirmières par exemple, le déficit au niveau national était déjà de plus de 20 000.

Malgré de nombreuses manifestations, rassemblements, plusieurs milliers de personnes le 27 septembre 2001, la CFDT, l'Unsa, le SNCH (devenu SMPS depuis) et la CFE-CGC ont signé le projet d'accord sur la réduction du temps de travail présenté par le gouvernement, Mme Guigou (Ministre de l'Economie) et M. Kouchner (Ministre de la Santé). Ces syndicats ne représentaient à eux quatre que 35% des hospitaliers votant aux élections professionnelles - sachant qu'il n'y a environ qu'1 agent sur 2 qui vote, ces syndicats ne représentaient en fait que 17,5% de la Fonction Publique Hospitalière -.

Signature du protocole RTT AP-HP le 22 janvier 2002, la CFDT, l'UNSA, la CFE-CGC ont dit « oui » (le SNCH

s'étant abstenu trouvant que cet accord n'allait plus aussi loin qu'il l'espérait...). Ces 3 organisations syndicales ne représentant que 25% des personnels, on peut se demander comment il est possible d'imposer un tel protocole minoritaire.

En passant aux 35 heures, les 70 000 agents en poste à l'AP-HP ont gagné chaque année de 18 à 26 jours net de congés supplémentaires (RTT) suivant leur cycle de travail.

Dans le même temps nous avons perdu les 4 jours directeur général, 3 repos supplémentaires (dimanche Pâques, Pentecôte, mardi gras + mercredi des cendres). Sans parler de l'arnaque du lundi de Pentecôte, fondu au soleil de la canicule de 2003...

**Cet accord promettait de ne pas réduire l'offre de soin, ni la qualité des soins...**

Les 4 000 embauches qui devaient se réaliser sur trois ans à l'AP-HP n'ont pas eu lieu.

Quant aux comptes épargne temps ils n'ont jamais cessé de gonfler devenant le fardeau social de l'AP-HP. Les seules personnes réussissant à prendre l'intégralité de leurs jours dus sont ceux quittant l'AP-HP.

Le discours de Martin Hirsch prenant le prétexte de ces jours non pris pour vouloir les supprimer est d'une hypocrisie totale. Si des embauches avaient eu lieu comme cela aurait dû être le cas, nous n'en serions pas là aujourd'hui.

**La solution n'est pas de revenir sur la nécessaire Réduction du Temps de Travail, la solution est d'embaucher suffisamment de personnel pour qu'enfin soient pris nos jours de repos.**

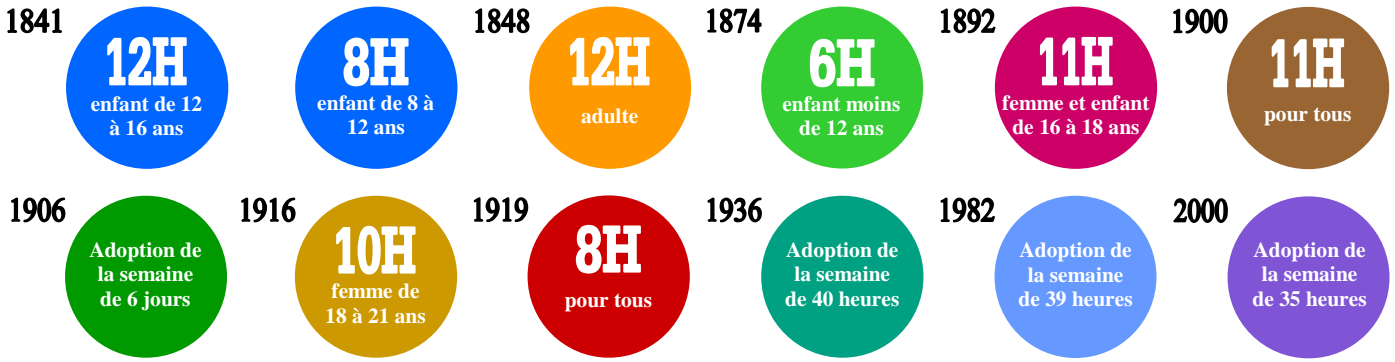
**A SUD Santé, nous avons toujours milité pour la semaine de 4 jours, 32 heures travaillées par semaine.**

En 2001, nous avons manifesté contre :

- les horaires variables (horaires glissants et journées coupées)
- la flexibilité accrue et la déréglementation du temps de travail et de repos
- les cycles de travail de 44 heures sur 12 semaines et de 48 heures maximum par semaine
- l'annualisation du temps de travail
- les temps d'absence (JS, CA, congé maladie...) comme étant un cinquième des obligations hebdomadaires de service (pour 1 semaine de 35 heures,  $1/5 = 7$  heures)
- la légalisation des astreintes (de plus dans certains cas sans compensation financière)
- la notion de nécessité de services systématisée, les jours RTT étant attribués quand il est possible de le faire ...
- le Compte Epargne Temps (CET) qui ne peut être récupéré qu'en fonction des possibilités de service et bien sûr pas des attentes des agents. C'est le seul compte épargne qui ne présente pas d' « intérêt » et qui vole les salariés (point retraite, rachat...)

**2015 - Prenons Hirsch au mot,  
imposons une réflexion sur le TEMPS !**

# Réduction du temps de travail



Depuis le XIXe siècle, la tendance est à la réduction du temps de travail. Celle-ci a d'abord eu pour objectif d'humaniser les conditions de travail.

Le gouvernement du front populaire, en 1936, institue la semaine de 40 heures et les congés payés. L'ordonnance du 16 janvier 1982 fixe une durée légale de 39 heures hebdomadaires et accorde une cinquième semaine de congés payés.

A la fin du XXe siècle, la problématique du chômage conduit à réduire encore le temps de travail dans l'espoir de mieux le partager. Aujourd'hui, les 35 heures sont menacées de toute part et le chômage continu d'augmenter, le patronat n'abandonne jamais....

## Mal être au travail

Le travail et les conditions de travail ont un effet marqué sur la santé mentale, physique et sociale. Ainsi la durée de vie en bonne santé est en constante diminution.

Les métiers du soin et ceux annexes, sont reconnus comme métiers stressants. Le rapport à la maladie, à la mort, à des familles angoissées pour leurs proches sont des situations qui, même lorsqu'on y est préparé, laissent des traces que l'on ne soupçonne pas (fatigue, stress, burn-out...).

Exercer nos métiers, dans des

conditions de sous effectifs chroniques, rajoute au mal être que nous pouvons ressentir dans nos établissements.

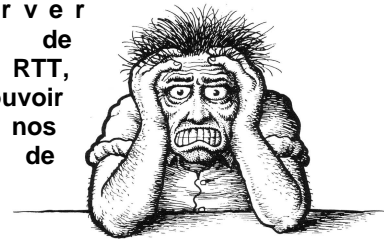
Le sentiment de culpabilité par rapport à un travail non satisfaisant (sensation de mal faire, travail mal exécuté, prendre plus de temps qu'il faudrait pour exécuter une tâche...) est presque toujours du à un manque de temps et de moyens.

Comment avoir l'esprit tranquille pour exercer son métier quand l'AP-HP s'éloigne de plus en plus d'une véritable politique sociale vis à vis de

son personnel ?

Le travail ne devrait pas devenir une souffrance mais au contraire un moyen d'épanouissement. Tout le contraire de ce qui se passe à l'AP-HP.

**C'est pour toutes ces raisons et bien d'autres que nous devons nous battre pour conserver l'ensemble de nos jours RTT, afin de pouvoir supporter nos conditions de travail !**



## De l'argent à l'AP-HP, il y en a...

Le 9 avril dernier, nous avons défilé contre l'« Austérité » imposée par le gouvernement et l'Europe. L'une de ses conséquences est le budget contraint imposé aux hôpitaux et notamment à l'AP-HP.

Dans ce contexte, Martin le Financier communique sur une situation dramatique d'une AP-HP qui serait déficitaire. Il faut remettre les pendules à l'heure, l'AP-HP va bien et tant mieux !

L'AP-HP c'est 7 milliards de budget et 49 millions de déficit, soit 0,6 %, une paille ! L'AP-HP c'est surtout 400 millions de capacité d'autofinancement et près d'1 milliard de fond de roulement.

Et ceci malgré les plans d'économies

qui se sont succédés ces dernières années : 150 millions en 2013, 140 millions en 2014, 150 millions en 2015...

Sous couvert d'une réduction des budgets alloués au fonctionnement de notre institution, Martin l'Econome :

- réduit les effectifs (65% du budget AP-HP),

- regroupe des spécialités en réduisant au passage l'offre de soin (diminution des lits),

- vend des terrains/d'hôpitaux (ex. : l'hôpital St Vincent de Paul vendu à la ville de Paris), des biens immobiliers (ex. : l'hôtel Miramion qui abritait le musée de l'AP-HP)

- se propose de gagner 25 millions sur le dos de ses personnels (voir article des Echos)

**Ce n'est pas aux salariés de payer.**

A SUD Santé, nous pensons que dans son vrai contexte économique, l'AP-HP pourrait offrir à ses salariés de véritable 35 heures.

**Et pourtant de l'argent il y en a !**

La France crée 2 000 milliards de richesse et la fraude fiscale atteindrait entre 60 et 80 milliards par an. Largement de quoi revoir à la hausse les budgets pour nos hôpitaux publics.



# Ne nous laissons pas faire !

Pour faire passer sa réorganisation Martin le Malin utilise ici la méthode dite de « la porte au nez ». Celle-ci consiste à poser une requête mirobolante, sachant qu'elle sera refusée, pour enchaîner sur une requête beaucoup plus abordable, mais qu'en temps normal, vous n'auriez pas accepté...

En ce qui nous concerne, il commence par annoncer une suppression des RTT, pour que d'ici à la fin de l'année déclarer qu'en échange de quelques minutes de travail en moins, nous ne perdrons que quelques RTT...

Et nous devrions accepter cela avec soulagement ?

**Pour SUD Santé, il n'est pas question de perdre ne serait-ce qu'une journée de RTT !**

Les efforts, c'est nous qui les faisons !

Nous travaillons en sous effectifs constant pour un travail de plus en plus intense. Nos jours de repos ne sont qu'une compensation à nos déplorables conditions de travail : jours de repos difficiles à récupérer sans parler de ceux supprimés au dernier moment, rappels à domicile pour remplacer les collègues absents, salaire gelé depuis 2010, travail un week-end sur deux plus les jours fériés...

Attaque globale sur l'AP-HP

**Les crèches** de l'AP-HP sont désormais gérées par les Caisses d'Allocations Familiales. Même si Hirsch l'Economiste se

justifie par un hypothétique gain financier pour l'institution, dans les faits la conséquence immédiate pour les parents est une augmentation du prix des prestations accompagnée d'une diminution des places disponibles.

**Diminution de l'offre de soin** avec l'abandon programmé des hôpitaux hors Île de France. Même l'Hôtel Dieu situé dans Paris intra-muros, à qui Hirsch devait redonner vie, voit toute une partie de ses locaux mis à disposition de la ville de Paris pour être transformé en logements sociaux.

**Suppression programmée de notre Réduction du Temps de Travail**

grâce à une modification de nos horaires de travail. Martin le Calculateur a déjà sa feuille de route, il nous présentera un projet construit et définitif en septembre 2015 pour une application au 1er janvier 2016. Il n'y aura rien à négocier.

**La liste est bien trop longue des renoncements de l'AP-HP aux missions qui sont les siennes.** Sous prétexte d'économies l'AP-HP accepte de se saborder entraînant avec elle ses personnels et ses missions de service public.

Nous devons résister, servir d'exemple pour les camarades d'autres établissements et leur montrer que la lutte est possible.



**SUD SANTÉ VOUS APPELLE À LA MOBILISATION**

**Jeudi 21 mai 2015**

**Tous ensemble dans la lutte et dans la rue !**

**SUD Santé AP-HP**

Hôpital Paul Brousse - Pav J.J. Rousseau - 12-14, av. Paul Vaillant Couturier - 94 804 Villejuif Cedex  
tél : 01 45 59 35 01 / courriel : sudsante.aphp@sap.aphp.fr / site : sudsanteaphp.fr / facebook - twitter  
Membre de l'Union syndicale Solidaires

Avril 2014